

SEPTEMBRE → OCTOBRE 2024 N°1

LA MÉTROPOLE LE MAG

Le magazine
de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

DOSSIER P.8

LA MÉTROPOLE BLEUE
L'eau à l'honneur

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE







LA MÉTROPOLE LE MAG
N° 01 | septembre • octobre 2024
Le magazine de la Métropole Aix-Marseille-Provence
www.ampmetropole.fr

Métropole Aix-Marseille-Provence – 58 boulevard Charles Livon – 13007 Marseille
Directeur de publication : Sophie Bruyère – **Rédacteur en chef :** Stéphanie Leguérinel – **Rédaction :** agence Homère
Conception graphique : Du Bruit au Balcon – **Mise en page :** Agence Scoopcommunication 15076-MEP – **Photo de couverture :** Métropole Aix-Marseille-Provence, Getty images– **Photos :** David Girard / MAMP – François Moura / MAMP – Roland Grunchec / MAMP – Transdev/MAMP – **Impression :** Azur offset – **Tirage :** 600 000 exemplaires ISSN dépôt N° 1 en cours.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement –

ÉDITO



AVANCER ENSEMBLE !

Martine Vassal

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Première vice-présidente de Départements de France

« La Métropole Aix-Marseille-Provence est une jeune institution. Créée le 1er janvier 2016 avec comme tout premier président Jean-Claude Gaudin, à qui je tiens à rendre ici un nouvel hommage, elle est rapidement devenue un acteur majeur sur bien des plans. Mobilité, gestion de l'eau, environnement, aménagement… la Métropole est à vos côtés, tout au long de la journée. En parallèle, l'institution construit le territoire de demain avec des projets, nombreux et variés, ambitieux et de qualité.

"Mobilité, gestion de l'eau, environnement, aménagement… la Métropole est à vos côtés, tout au long de la journée"

Il y a un an, aux côtés des élus métropolitains, j'avais pris l'initiative de présenter le bilan mi-mandat de l'institution, permettant de montrer toutes les avancées enregistrées en quelques années. J'ai souhaité aller encore plus loin avec le lancement de cette nouvelle publication, *La Métropole le mag'*. À l'image *d'Accents* au Département des Bouches-du-Rhône, elle a vocation à vous informer au mieux sur tout ce que nous faisons, tout ce que nous engageons, tout ce que nous investissons pour améliorer le quotidien des habitants du territoire, dans un contexte où nous avons plus que jamais besoin de transparence et de confiance. Ce bimestriel permettra ainsi de mieux faire connaître la Métropole, ses actions, ses projets, ses ambitions et ainsi de continuer à avancer ensemble.

Bonne lecture ! »

ACTU

LAMETROPOLEMOBILITE.FR

Un site qui fait peau neuve pour mieux se déplacer !

LA METROPOLE Mobilité



Du 16 au 24 septembre, la Semaine européenne de la mobilité revient pour sa 23e édition. L'occasion pour la Métropole Aix-Marseille-Provence de dévoiler la nouvelle version de son site lametropolemobilite.fr avec une interface repensée.

Faciliter les déplacements au quotidien est une des priorités de la Métropole : voilà pourquoi le nouveau site valorise tous les services de mobilité (covoiturage, vélo, borne de recharge électrique…) et propose des nouvelles fonctionnalités : calcul d'itinéraires multimodaux, achat en ligne de titres et d'abonnements, informations en temps réel…

Ces évolutions sont disponibles sur l'application avec des spécificités mobiles comme les alertes push sur vos lignes fréquemment utilisées en temps réel, l'achat ou le rechargement de votre abonnement, 30 minutes avant votre trajet, etc.

Rendez-vous sur
www.lametropolemobilite.fr

LE CHIFFRE

34 km

Soit la longueur des voies réservées sur autoroute pour les transports en commun sur l'ensemble du réseau métropolitain. Et bientôt trois nouvelles sections sur l'autoroute A7 viendront grossir ce chiffre ! De quoi gagner de précieuses minutes sur vos déplacements !



ATTRACTIVITÉ

LE CENTRE DE R&D DE LA SOCIÉTÉ CARBON VA S'IMPLANTER À ISTRES

La Métropole Aix-Marseille-Provence et l'entreprise CARBON se sont mises d'accord pour développer à Istres un grand centre d'innovation et d'excellence pour l'industrie photovoltaïque : CARBON Lab. Dans son chemin pour construire le futur leader européen de l'industrie solaire, cette nouvelle brique constitue une étape majeure pour CARBON.

La Métropole a adopté, en juin dernier, un rapport permettant l'implantation du projet CARBON LAB sur un terrain de 13,9 hectares, situé sur la commune d'Istres, en contiguïté de la commune de Miramas. Il comprend plusieurs bâtiments à vocation industrielle, aujourd'hui désaffectés, qui seront réhabilités.

À terme, CARBON Lab créera 200 emplois sur le territoire métropolitain, en complément des 3 000 de la giga-usine de Fos-sur-Mer.

UN NOUVEAU RÉSEAU DE NUIT FAIT SA RENTRÉE À MARSEILLE

À partir du 5 septembre, deux lignes **Noctambus** permettront de connecter le Vieux-Port aux campus universitaires.

- Ligne N1 Vieux-Port – Luminy Parc National des Calanques
- Ligne N2 Vieux-Port – Technopole Château Gombert – Einstein Parking Relais

Le service fonctionnera trois nuits par semaine, les jeudis, vendredis et samedis. Avec un départ prévu du Vieux-Port toutes les heures, à partir de 1h30 du matin jusqu'à 4h30. Il sera possible de descendre tout au long du trajet à la demande, comme sur l'ensemble du réseau de soirée.



ET TOUJOURS PLUS DANS LE BUS !

Sept lignes de bus ont étendu leurs horaires en soirée depuis le 1er juin : les 19, 23, 72, 83, B1 et B2 fonctionnent jusqu'à 1h du matin toute l'année.
Un nouveau service de navettes à la demande vers la colline de la Garde est, par ailleurs, proposé le soir. Au départ du Vieux-Port, elles desservent les secteurs Vauban, Endoume, Saint-Victor, Bompard, et Roucas Blanc, de 21h à 1h, toutes les 30 minutes, et ce tous les jours.

UN SALON LITTÉRAIRE AVEC VUE SUR LA MER

Auteurs, associations et éditeurs vous donnent rendez-vous du **vendredi 25 au dimanche 27 octobre pour le premier Salon du livre** consacré au pourtour méditerranéen. Cet événement, organisé par la Métropole, se tiendra à la Citadelle de Marseille et au Pharo, les yeux tournés vers la grande bleue. Il mettra l'Espagne à l'honneur avec notamment deux grands éditeurs espagnols invités et une discussion sur « La Movida madrileña* ». Après une soirée d'inauguration festive en musique et en lumières, 48 rencontres ponctueront le week-end, dont une conférence sur l'intelligence artificielle et la création littéraire. Les plus jeunes sont aussi attendus nombreux pour des rencontres d'auteurs jeunesse et une quinzaine d'ateliers.

** Nom donné au mouvement culturel créatif qui a touché l'ensemble de l'Espagne pendant la fin de la période de la transition démocratique espagnole, au début des années 1980.*

Programme sur www.ampmetropole.fr

LE PATRIMOINE MIS EN VEDETTE

Du 20 au 22 septembre 2024, se tiendra la 41e édition des Journées européennes du patrimoine sur les thèmes « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « Patrimoine maritime ».

À cette occasion, la Métropole ouvrira ses équipements aux petits et aux grands, permettant de visiter des monuments et des sites généralement fermés au public.

Des lieux incontournables et des surprises à découvrir sur la carte des lieux ouverts à la visite sur www.ampmetropole.fr et les réseaux sociaux de la Métropole.



NEOMMA, les nouvelles rames du métro marseillais

BIEN COMPRENDRE
LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE : L'ESSENTIEL !

C'EST VOTÉ

La Métropole Aix-Marseille-Provence a vu le jour le 1er janvier 2016 à la suite de la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite « loi MAPTAM ». Elle est à ce jour la plus étendue de France. 92 communes y sont représentées. Pourquoi a-t-elle été mise en place ? Quelles sont ses ambitions ? On vous explique tout !

RETROUVER DANS CHAQUE NUMÉRO LES ENGAGEMENTS VOTÉS PAR NOS ÉLUS LORS DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE.

La Métropole est le moteur visant à améliorer le cadre de vie de ses habitants.
Ses compétences sont nombreuses : mobilité, aménagement du territoire et urbanisme, habitat et logement, collecte et réduction des déchets, eau et assainissement, stratégie environnementale, cohésion sociale et insertion, culture, sport...



UNE ORGANISATION ÉQUITABLE

Organe délibérant, le conseil de la Métropole compte **240** membres élus locaux issus de groupes politiques divers. Un représentant, au minimum, par commune est désigné. En effet, chaque Métropole se doit de représenter équitablement les villes et les villages qui les composent dans le respect de leur démographie. Le conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence se réunit plusieurs fois par an en assemblée plénière dans l'hémicycle du Pharo à Marseille.

COMPOSITION

Le conseil de la Métropole est présidé, depuis le 20 septembre 2018 (réélection le 9 juillet 2020), par Martine Vassal, également présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Elle est assistée par 25 vice-présidents élus par le conseil, auxquels s'ajoutent **11** conseillers délégués. Ces 36 membres constituent le bureau dont le rôle consiste à :

- examiner les rapports soumis au conseil de la Métropole ;
- se prononcer sur les décisions relatives au bon fonctionnement de l'institution ;
- fixer le travail des commissions thématiques.

Retrouvez toutes les délibérations du conseil de la Métropole sur
➔ www.ampmetropole.fr/metropole/actes-et-seances/

ÇA ROULE POUR LE COVOITURAGE !



Avec la mise en place du dispositif « lecovoiturage », la mobilité prend un nouveau virage ! Son ambition ? Inciter les automobilistes qui se déplacent seuls dans leur voiture à partager leur trajet domicile-travail. Élaboré par la Métropole pour favoriser ce mode de déplacement, plus économique et moins polluant, sur l'ensemble du territoire, ce service présente de nombreux avantages :

• **Pour le conducteur :**
Une prime gouvernementale de 100 €
(réservée aux primo-covoitureurs)
Une subvention de la Métropole de 3 € maximum par passager
(forfait 2 € de 5 km à 20 km puis 0,10 €/km de 20 km à 30 km)

• **Pour le passager :**
Abonnés RTM – trajet inclus dans l'abonnement jusqu'à 30 km.
Au-delà de 30 km : 0,10 €/km.
Non abonnés – 0,50 € / km jusqu'à 30 km puis 0,10 €/km.

ADHÉRER AU SERVICE « LECOVOITURAGE » SUR L'APPLICATION KAROS. POURQUOI PAS VOUS ?!

1. Téléchargez l'application Karos sur votre mobile ou scannez le QR code
2. Créez votre compte personnel et complétez vos adresses domicile/travail
3. Covoiturez avec qui vous voulez !

Séance du 18 avril 2024

C'EST ENGAGÉ

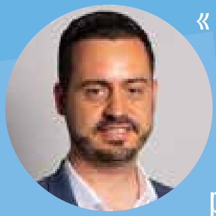
35 ENGAGEMENTS POUR 2035



Martine Vassal et les élus métropolitains ont présenté leur vision du territoire lors du bilan mi-mandat réalisé en 2023. L'ouverture du service lecovoiturage est l'un d'entre eux, au même titre que la lutte contre les îlots de chaleur et le changement climatique, le développement des Espaces accompagnement de l'habitat, des études pour développer les transports, la création d'un grand événement sportif Aix-Marseille… et bien d'autres.

➲ Retrouvez-les sur le site internet de la Métropole sur www.ampmetropole.fr ou scannez le QR code

UN « PERMIS DE LOUER » POUR AMÉLIORER L'HABITAT



« Le permis de louer est une démarche préventive, qui joue un rôle pédagogique. Associé à des aides complémentaires à la réhabilitation, il permet d'accompagner les propriétaires bailleurs vers la rénovation de leur bien. »

David Ytier,

Vice-président délégué au Logement, à l'Habitat et à la Lutte contre l'habitat indigne

Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre l'habitat indigne, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en place un dispositif efficace de détection des logements non décents, dangereux ou insalubres. Intitulé « permis de louer », cet outil a tout d'abord été testé dans le quartier de Noailles, à Marseille, avant d'être étendu à sept autres villes : Martigues, Port-de-Bouc, Istres, Pertuis, Gardanne, Aubagne, et Aix-en-Provence.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le « permis de louer » est une **autorisation préalable** de mise en location pour toute location ou relocation de logement à usage de résidence principale. Il permet d'informer les propriétaires sur leurs obligations et les possibilités d'accompagnement et de financement des travaux à réaliser.
Le permis de louer peut, le cas échéant, s'accompagner d'aides complémentaires à la réhabilitation.



2 220 « permis de louer » délivrés

751 logements devenus décents sur l'ensemble de la métropole



Zone marine protégée
du Cap Couronne -
Côte Bleue - Martigues

DOSSIER
LA MÉTROPOLE BLEUE

En tant que territoire tourné vers le littoral, l'eau est au cœur de notre quotidien. La préservation de cette ressource d'exception est indispensable pour l'avenir de la planète. La Métropole s'engage ainsi, notamment, dans l'amélioration de la qualité de l'eau, la valorisation et la protection du littoral et de ses ports ainsi que la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Le littoral métropolitain s'étend sur 255 km, dont 75 km pour les seules rives de l'étang de Berre. Concentrant des enjeux économiques, écologiques et sociaux majeurs, il contribue fortement à l'attractivité du territoire. La Métropole développe, valorise et préserve ce littoral qui joue un rôle central pour l'économie du territoire, avec ses 43000 emplois.


Enlèvement d'un bateau de plaisance hors d'usage (BPHU) sur le port de la Pointe Rouge à Marseille

L'ATOUT PLAISANCE

Véritables portes d'entrée sur la mer, mais aussi sur la ville, les ports de plaisance sont des lieux stratégiques et représentent des moteurs territoriaux de croissance.
La Métropole gère 29 ports de plaisance entre Port-Saint-Louis-du-Rhône et La Ciotat, sur les 61 que compte le territoire. Avec plus de 10 000 postes à flot, des sites pittoresques et des côtes remarquables, la Métropole est le :

- **1er pôle de plaisance d'Europe**
- **1er pôle français de réparation navale lourde et de haute plaisance**

TROIS NOUVEAUX « PORTS PROPRES »

La Métropole fait de l'amélioration de la gestion environnementale des ports de plaisance une priorité. Les ports de Carry-le-Rouet, de Sausset-les-Pins et du Frioul viennent d'obtenir la certification européenne « Ports Propres ». Ils rejoignent le Port Neuf de La Ciotat, certifié depuis 2011.

Actions mises en œuvre :
- Économies d'eau et d'énergie ;
- Moyens de lutte contre les différents types de pollution ;
- Création de points propres dédiés aux déchets portuaires ;
- Installation de signalétiques pour les usagers ;
- Formation du personnel portuaire.

L'objectif de la Métropole est de certifier, à terme, ses 8 ports dotés d'une capitainerie.

OHÉ, OHÉ, NON AUX BATEAUX ABANDONNÉS

Fortement engagée dans la lutte contre la pollution marine, la Métropole déploie des solutions de recyclage pour les bateaux de plaisance abandonnés. Chaque année, le nombre de bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU) ne cesse d'augmenter dans les ports métropolitains, causant une entrave à la navigation et une source de pollution environnementale.
En tant qu'autorité portuaire, la Métropole met en œuvre les démarches administratives et juridiques lui permettant de prendre en charge les BPHU. Les épaves sont extraites de l'eau, puis envoyées dans une filière de déconstruction et de valorisation.

L'institution incite les propriétaires à se débarrasser de leurs navires hors d'usage grâce au dispositif APER, permettant de réintroduire ces bateaux dans l'économie circulaire. La prise en charge est gratuite : seul le transport jusqu'au site reste aux frais des propriétaires.

Renseignements sur www.recyclermonbateau.fr

750

emplois grâce au Pôle Nautisme Mer & Développement de Port-Saint-Louis du Rhône d'ici 2025

STATION PORTUAIRE AU BIOÉTHANOL : À JAMAIS LES PREMIERS !

Plus sûre, plus agréable et plus spacieuse, la nouvelle capitainerie du Vieux-Port est accessible à tous ! Assortie d'une station au bioéthanol, elle permet le ravitaillement des bateaux essence équipés du kit. **Une première à Marseille, mais aussi en France.** Alors que le bioéthanol présente une solution à la fois écologique et financièrement avantageuse, la Métropole rend plus accessible l'usage de ce biocarburant. Une initiative prometteuse qui participe à la décarbonation de nos transports.

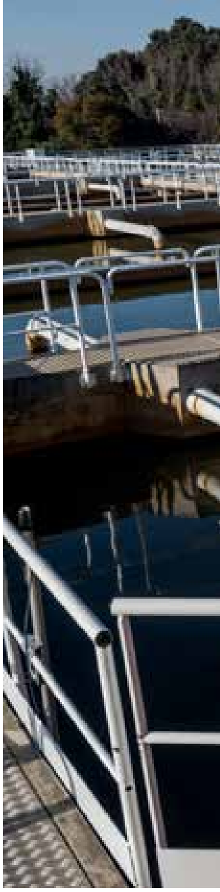


Martine Vassal,

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

« C'est avec fierté que j'accueille ces nouvelles distinctions qui résultent de nos actions pour lutter contre les différents types de pollution, préserver la ressource en eau et économiser l'énergie dans nos ports. Après avoir installé la première pompe au bioéthanol de France dans le Vieux-Port de Marseille, la Métropole démontre une fois de plus son engagement pour une plaisance propre. »



PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE : UN SITE INNOVANT ET ATTRACTIF !

Entre Rhône et Méditerranée, Port-Saint-Louis-du-Rhône développe, depuis 2017, un projet autour du nautisme et de la plaisance ; c'est le **Pôle Nautisme Mer & Développement,** porté par la commune et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

L'objectif ? Développer les activités liées au nautisme, à la mer, au tourisme et à l'environnement.

L'ambition ? Devenir l'une des capitales du nautisme euro-méditerranéen !

Avec le soutien de la Métropole, de nombreux projets ont été lancés ces dernières années :

- Site de débarquement pour les pêcheurs
- Parc du Mazet : lieu de rendez-vous pensé pour les petits et les grands
- Aire de camping-car jouxtant le port de plaisance

Un site innovant et attractif

Pour promouvoir l'économie maritime du territoire, le Pôle investit depuis quatre ans dans des infrastructures permettant l'accueil des catamarans avec la plus longue panne multicoque en Méditerranée : 500 m !
Les projets de nouveaux ports, la reconquête d'anciennes friches industrielles et l'arrivée d'acteurs d'importance dans le village multicoque et des grands noms du nautisme montrent le dynamisme de l'économie bleue du territoire.

L'eau, une ressource fondamentale

Avant d'arriver jusqu'à vos robinets, l'eau entreprend un long voyage… Prélevée dans le milieu naturel ou puisée dans des canaux, puis traitée pour devenir potable, elle est ensuite distribuée sur l'ensemble du territoire à travers un réseau de canalisations.
La Métropole Aix-Marseille-Provence assure la distribution de l'eau potable, la collecte des eaux usées et leur traitement avant rejet en milieu naturel.

TOUJOURS + DE SERVICES

La Régie des eaux métropolitaine va déployer très prochainement un espace client en ligne, destiné à ses 73 000 habitants abonnés de **Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts.** Son fonctionnement sécurisé permettra d'accéder, entre autres, aux informations liées au contrat d'abonnement.

À **Istres,** CAP'EAU, espace pédagogique, est accessible aux scolaires et au grand public, et permet de mieux comprendre les enjeux

POUR ACHEMINER L'EAU, L'AQUEDUC DE ROQUEFAVOUR

Classé monument historique en 2005, l'aqueduc de Roquefavour fait partie des joyaux architecturaux de la Métropole. Construit de 1841 à 1847, cet ouvrage d'exception permet d'acheminer l'eau de la Durance jusqu'à Marseille. Avec la restauration de l'aqueduc, la Métropole a poursuivi son action de protection de la ressource en eau pour délivrer aux usagers une eau saine, potable et de qualité.





Usine de potabilisation
de Sainte-Marthe - Marseille



Roland Giberti,

Vice-président délégué à l'Eau,
à l'Assainissement et au Pluvial,
Maire de Gémenos

« Qu'elle soit consommée au robinet ou utilisée sous toutes ses formes, l'eau est une ressource fondamentale qui mérite le plus grand soin. À travers l'ensemble des politiques déployées sur son territoire, la Métropole protège, distribue et traite cette ressource d'exception. »

de l'eau et d'agir pour sa préservation. Avec CAP'EAU, Suez et la Métropole mettent leurs projets en commun pour développer des comportements écocitoyens et informer sur les enjeux de la protection de l'environnement.

La GEMAPI, c'est quoi ?



Aménagement des berges de l'Huveaune

La Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, autrement dit la GEMAPI, est une **compétence métropolitaine** obligatoire depuis 2018. Son champ d'intervention est défini par le Code de l'environnement et participe à la **nécessaire adaptation des territoires vis-à-vis du dérèglement climatique.**

Laisser plus d'espace à la rivière, ralentir les écoulements, gérer l'eau par bassin-versant, prévenir les inondations… Aujourd'hui, des solutions existent pour composer avec la nature et résoudre les difficultés liées aux phénomènes naturels de crues des cours d'eau qui deviennent problématiques dès lors qu'ils concernent des zones habitées, économiques ou agricoles.

L'objectif de la GEMAPI est de concilier urbanisme (meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire et dans les documents d'urbanisme), **prévention des inondations** (gérer les ouvrages de protection) **et gestion des milieux aquatiques** (assurer l'écoulement des eaux, gérer les zones d'expansion des crues, protéger les écosystèmes aquatiques).

L'EAU POTABLE EN CHIFFRES

7 465
km de canalisations

71
stations d'épuration

102
usines de potabilisation

111
millions d'euros investis par an pour développer les infrastructures et protéger la ressource

UN PROJET, DES COMPÉTENCES

Le magnifique héritage des Jeux Olympiques

Organisés en juillet et en août, les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 auront non seulement imprégné l'instant présent, mais auront également transformé durablement notre territoire et ce, bien au-delà de 2024. De nombreuses actions, initiées par la Métropole et le Département pour accueillir cet événement, demeureront, en effet, au service des citoyens. La flamme n'est donc pas près de s'éteindre et continuera de briller dans chaque infrastructure, aménagement, projet… mis en place. Tel un passage de relais entre les générations.

Capitainerie du Vieux-Port



Un héritage durable pour tous !

TOUS SUR LE PONT ! UNE NOUVELLE CAPITAINERIE POUR LE VIEUX-PORT

Au Vieux-Port, une capitainerie flambant neuve a été installée. Désormais plus accessible aux plaisanciers, l'ensemble du site a également été requalifié : le parking, la mise à l'eau et le ponton ont notamment été rénovés.

LA BASE NAUTIQUE DU ROUCAS BLANC MODERNISÉE

Modernisée pour accueillir les épreuves de voile, la nouvelle marina constitue un formidable outil pour le développement du nautisme à Marseille (sport scolaire, pratique de loisirs ou de sport de haut niveau). La Métropole a financé les travaux maritimes à hauteur de 2 millions d'euros. Elle permettra également d'accueillir des événements sportifs de niveau national ou international. Pour le plus grand plaisir de tous !

TOUS À QUAI ! DES TRANSPORTS EN COMMUN PLUS ACCESSIBLES

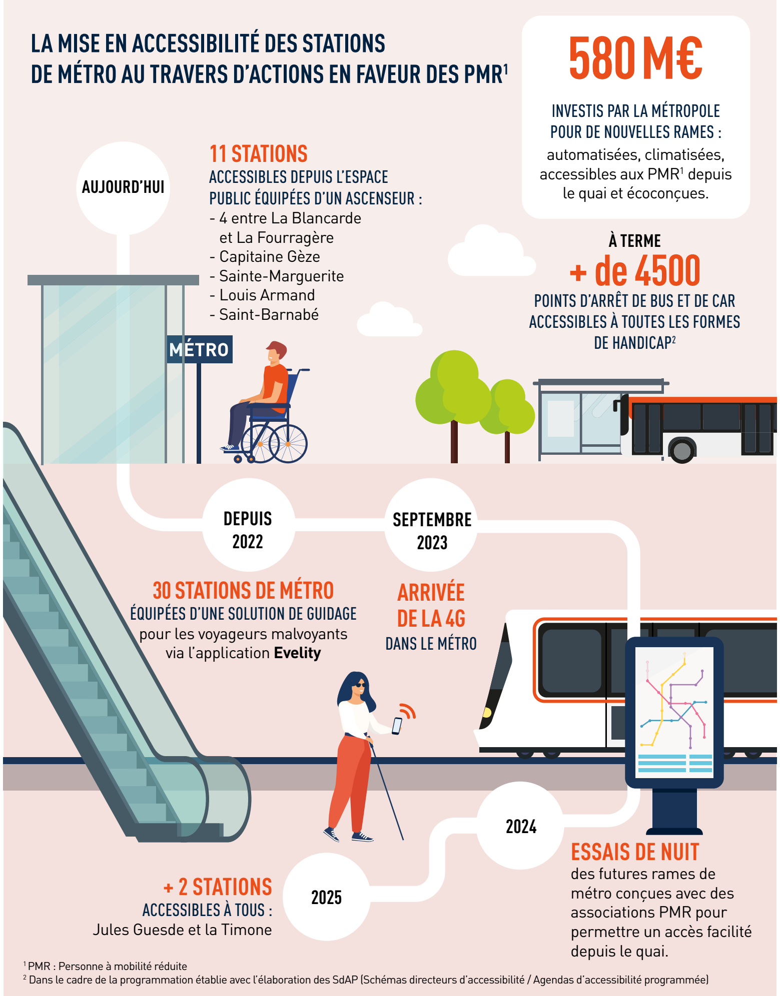
Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les personnes en situation de handicap, la Métropole a équipé trois nouvelles stations de métro d'un ascenseur : Saint-Charles, Rond-Point du Prado et Vieux-Port.


Ascenseur accès métro Vieux-Port

TOUS EN BALADE ! LA CORNICHE KENNEDY ET LA PROMENADE POMPIDOU RÉNOVÉES

Après avoir rénové la Corniche Kennedy, la Métropole a réaménagé la promenade Georges-Pompidou. Cette voie qui marque l'accès à la base nautique du Roucas Blanc est désormais finalisée et tout le monde peut en profiter !

Pour faciliter l'accès à vélo aux différents sites créés pour les Jeux Olympiques, la Métropole a aménagé plus de 3 km de piste cyclable bidirectionnelle du côté du Pharo (du Vieux-Port à la plage des Catalans) et sur la Corniche Kennedy.



TOUS À L'EAU ! DES FONTAINES À EAU ET DES BORNES DE TRI SUPPLÉMENTAIRES

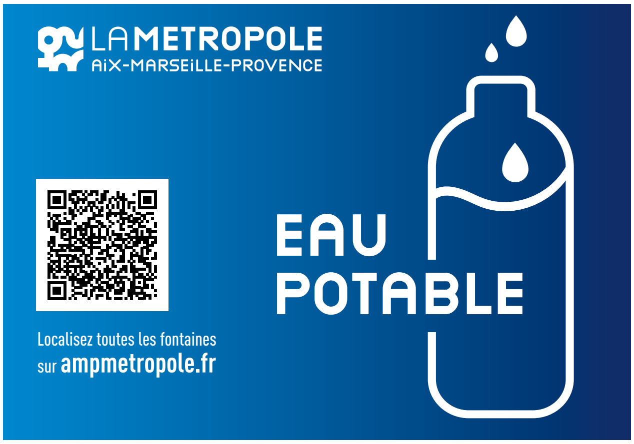
Des fontaines à boire (150 fontaines à eau ont été installées de Marseille à Allauch) ainsi que des bornes de tri complémentaires (56 abri-bacs, 17 corbeilles compactrices) implantées par les équipes métropolitaines de la voirie et de la propreté dans les zones peu équipées.



David Galtier,

Vice-président délégué aux Sports et aux Équipements sportifs et aux Jeux Olympiques

« Le passage de la flamme olympique puis les épreuves de voile et de football des Jeux Olympiques sur notre territoire ont été un moment unique qui a rassemblé un très large public. Des centaines de milliers de personnes ont célébré et partagé l'esprit des Jeux avec de très nombreuses retombées pour tout le territoire. La Métropole et le Département ont, une nouvelle fois, démontré tout leur savoir-faire dans l'accueil et l'organisation de grands événements permettant de faire briller la Provence. »



RETOUR EN IMAGES

Arrivée de la flamme olympique

COLLECTIVITÉ HÔTE

À retrouver sur

Afin de partager l'esprit des Jeux Olympiques 2024 et d'accueillir la flamme sur notre territoire, Martine Vassal a souhaité que la Métropole et le Département fassent vibrer des dizaines de milliers de personnes avec des événements festifs et spectaculaires.

Le **26 avril** dernier, alors que la délégation française déposait officiellement la flamme olympique à bord du *Belem* à Athènes, la Métropole organisait des événements exceptionnels, gratuits et ouverts à tous. Spectacle grandiose réunissant 800 drones, concert des **GIPSY KINGS by André Reyes,** animations et battle de breakdance... Tout était réuni pour vous plonger dans l'effervescence des Jeux avant l'heure.

Le **7 mai** dernier, veille de l'arrivée du *Belem* dans le Vieux-Port avec la flamme olympique à son bord, la Métropole a fait vibrer l'esplanade du J4 avec des prestations de cirque en plein air, des démonstrations de batucada, un showcase exclusif de **PATRICK FIORI,** et un nouveau spectacle avec une scénographie inédite du **GROUPE F** mêlant 800 drones et feux d'artifice...









MERCI !

VOUS ÉTIEZ

100 000

à vibrer avec la Métropole les 26 avril et 7 mai derniers pour accueillir la flamme olympique sur notre territoire.





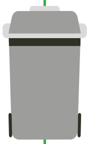


10 RÉFLEXES

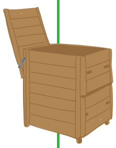
POUR UNE VILLE PLUS PROPRE



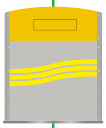
1 / Je jette mes **déchets non recyclables dans un sac bien fermé** que je dépose dans mon bac d'ordures ménagères.



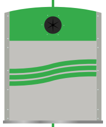
2 / Je sors mon bac après **19h la veille du jour de collecte.** Puis je le rentre dès que possible pour éviter les nuisances.



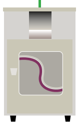
3 / Je dépose **mes déchets alimentaires** dans la **borne dédiée** ou dans un composteur individuel, collectif ou lombricomposteur.



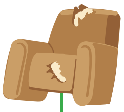
4 / Après avoir trié mes déchets, je dépose **mes emballages et papiers en vrac** dans mon **bac jaune dédié** ou dans une **colonne de tri jaune.**



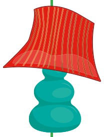
5 / Je dépose mon **verre** dans la **colonne de tri verte.**



6 / Je dépose **mes vêtements et mes chaussures** dans **une colonne textiles**, dans un sac fermé.



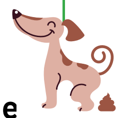
7 / Après avoir pris rendez-vous par téléphone, je dépose mes encombrants sur la voie publique (en précisant la référence donnée).
Je peux également **me rendre en déchèterie** ou dans une **déchets'tri mobile** dans mon quartier.



8 / J'adopte le **réflexe du réemploi** : je donne une seconde vie à mes objets cassés ou en fin de vie en les déposant dans un **« espace réemploi »** en déchèterie ou dans une **ressourcerie/recyclerie**.



9 / Je ne jette pas sur la voie publique mes mégots, canettes, papiers, mouchoirs ou chewing-gums.
Des poubelles et des cendriers de rues sont là pour les recueillir.



10 / Si j'ai un chien, **je ramasse ses crottes** dans un sac que je jette fermé dans une poubelle.

SIGNALER - COMMANDER - S'INFORMER

0800 94 94 08
(appel gratuit)

dechets.ampmetropole.fr

Téléchargez l'appli
ADOPTEZ LE R3FLEXE

#TEAMPROPRETE : TOUS ENGAGÉS, TOUS RESPONSABLES

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un bon réflexe : le compostage

Que faire de vos déchets verts et alimentaires ? Passez au compostage !

Le compostage est un procédé maîtrisé de dégradation biologique des matières organiques :

- Les matières se transforment grâce à l'eau et à l'oxygène ;
- Des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries) et une microfaune (vers, cloportes…) transforment ces déchets en un produit comparable à de l'humus des forêts.

POURQUOI PASSER AU COMPOSTAGE ?

- Bénéficier d'un engrais 100 % naturel et gratuit
- Réduire d'un tiers le volume de vos déchets domestiques et ainsi éviter l'enfouissement ou l'incinération de 150 kg de déchets par an
- Lutter contre le gaspillage des ressources

QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

- Déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, sachets de thé, fruits et légumes abîmés, restes de riz, pâtes, céréales, etc.)
- Déchets de jardin (fleurs fanées, tontes de gazon, écorces, feuilles…)
- Autres déchets (sciures, copeaux non traités, essuie-tout, serviettes en papier non colorées…)

LE COMPOSTAGE DANS LA MÉTROPOLE

La Métropole s'engage pour la réduction des déchets ménagers et assimilés pour atteindre une diminution de 10 % par habitant en 2025 par rapport à 2015.



Borne de déchets alimentaires – Saint-Barnabé

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parallèlement aux composteurs, la Métropole met en place une collecte dédiée aux déchets alimentaires, principalement à travers des points d'apport volontaire installés dans les centres-villes et noyaux villageois. D'ici 2026, 2 600 bornes de déchets alimentaires vont ainsi être installées sur le territoire. Pour trouver une borne près de chez vous ou commander un composteur, connectez-vous sur :

➜ www.dechets.ampmetropole.fr

QUEL ÉQUIPEMENT POUR VOTRE HABITATION ?

Commandez votre équipement pour seulement 10 €

J'habite en maison ou immeuble avec jardin/ espace vert

COMPOSTEUR DE JARDIN

individuel ou collectif

Équipement d'extérieur exclusivement

J'habite en appartement

LOMBRICOMPOSTEUR

Équipement d'intérieur exclusivement

« MÊME SI JE TRIE, MES DÉCHETS FINISSENT TOUS DANS LA MÊME BENNE ! »

FAUX

Les emballages, le papier, le verre… que vous jetez séparément dans des conteneurs spécifiques sont envoyés dans des centres de tri où ils sont séparés par matériaux, mis en balles puis expédiés dans des usines de régénération pour être valorisés.

La valorisation consiste dans le réemploi, le recyclage ou autre, visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie.

FAUX

LA VRAIE VIE DES DÉCHETS

STOP aux idées reçues, triez le vrai du faux !

La Métropole fait le point sur 4 croyances entendues, ici et là, et trop largement répandues. Tri et recyclage des déchets : que la vérité soit dite !

« TRIER, C'EST COMPLIQUÉ ET ÇA PREND TROP DE TEMPS ! »

FAUX

La Métropole met tout en œuvre pour vous faciliter la tâche. Non seulement les consignes de tri ont été simplifiées mais nous essayons, au maximum, de vous accompagner dans cette démarche.

Vous avez des questions concernant le tri ?

- Consultez le guide du tri dans l'appli « Ma Métropole dans ma poche » ou connectez-vous au site internet.

➔ www.dechetsampmetropole.fr

- Jetez un œil aux autocollants présents sur les conteneurs de tri ou poubelles jaunes.
- Rencontrez nos éco-ambassadeurs : planning des événements disponible dans l'application Ma Métropole dans ma poche, rubrique Agenda
- Contactez le 0800 94 94 08 (numéro gratuit)

« CE NE SONT PAS MES EFFORTS QUI VONT RÉUSSIR À SAUVER LA PLANÈTE ! »

FAUX

En agissant au quotidien, vous donnez le bon exemple aux autres – notamment aux futures générations davantage concernées par le dérèglement climatique – et contribuez à accroître le nombre de Français qui recyclent leurs déchets. Si, seul, vous avez l'impression que votre implication est vaine, à plusieurs, vous avez le pouvoir de changer les choses !

« JE SUIS CENSÉ AVOIR UN COMPOSTEUR POUR MES DÉCHETS ALIMENTAIRES SOUS PEINE D'AMENDE. »

FAUX

Depuis le 1er janvier 2024, tous les ménages doivent pouvoir trier leurs biodéchets (déchets biodégradables de cuisine et de jardin). C'est la loi. Cela ne signifie pas que vous devez forcément avoir un composteur à la maison. Mais que vous devez bénéficier de moyens mis à votre disposition. Chargée de l'application de cette obligation gouvernementale, la Métropole a mis en place des solutions diverses et adaptées à la situation des communes (urbaines, rurales) et de leurs habitants (en appartement, en pavillon). Elles sont complétées progressivement par des dispositifs de collecte des biodéchets en abri-bac sur les zones urbaines denses. Faites le point sur dechets.ampmetropole.fr

La Métropole recycle à 80 % les emballages, les cartons, le papier et à 100 % le verre, tous collectés dans les dispositifs de tri du territoire. Vous vous demandez sûrement ce que deviennent vos déchets ?

On vous dit tout sur les déchets !

VOS ORDURES MÉNAGÈRES

En 2022, **650 000** tonnes d'ordures ménagères ont été produites par les habitants de la métropole.
Une fois collectées, elles rejoignent des centres de transfert où elles sont regroupées afin de faciliter leur transport vers les sites de traitement. Là, elles seront enfouies ou incinérées pour produire de l'énergie.

Deux sites d'enfouissement (ou décharges) situés à l'Arbois (Aix-en-Provence) et au Vallon du Fou (Martigues) sont gérés par la Métropole. Aménagés pour éviter la pollution des sols, ces sites extraient du biogaz issu de la décomposition de vos ordures pour produire de l'électricité.

L'enfouissement des déchets est évidemment extrêmement réglementé et fait l'objet de nombreux contrôles.

Centre de traitement multifilière, le site d'EveRé à Fos-sur-Mer est, quant à lui, muni d'une unité de tri et de deux systèmes de traitements complémentaires. Une fois séparés :

- les déchets biodégradables serviront à produire du méthane et du compost ;
- les matériaux combustibles permettront la production d'énergie par traitement thermique ;
- les éléments recyclables auront droit à une seconde vie.

Ces systèmes font l'objet de nombreux contrôles pour limiter les différentes pollutions.

VOS DÉCHETS OCCASIONNELS ET VOLUMINEUX

Vous pouvez soit les déposer dans l'une des 58 déchèteries présentes sur le territoire, soit les confier aux déchèteries mobiles de proximité. Au nombre de 3, ces camions se déplacent de ville en ville, de quartier en quartier, pour vous permettre de mieux faire le tri.

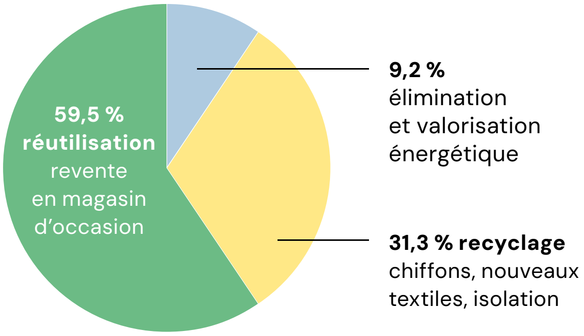
Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez demander l'enlèvement de vos encombrants en prenant rendez-vous **par téléphone au 0800 94 94 08** (numéro gratuit, ouvert du lundi au vendredi sans interruption de 8h00 à 18h30, hors jours fériés ou chômés, et le samedi sans interruption de 7h30 à 17h30).

VOS DÉCHETS TEXTILES

Avec les communes, la Métropole est engagée dans la réduction des déchets textiles en encourageant le réemploi. Plus de 400 bornes textiles sont déployées sur l'ensemble du territoire métropolitain pour accueillir vos vêtements, chaussures ou linge de maison usagés. Même abîmés ou troués, vos textiles peuvent être valorisés. Donnez-leur une seconde vie !

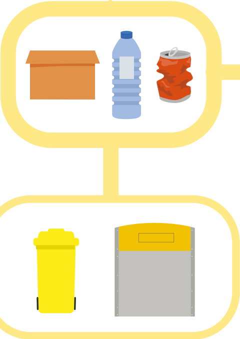
QUE DEVIENNENT LES TEXTILES COLLECTÉS ?

- Tous les vêtements propres et secs
- Les chaussures liées par paire
- Les sacs
- Le linge de maison (draps, rideaux, serviettes…)

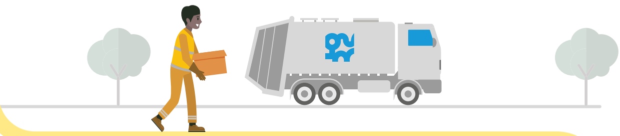


VOS EMBALLAGES se recyclent pour une nouvelle vie !

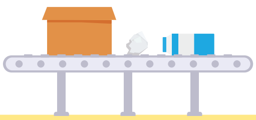




Ils sont collectés et regroupés en grands volumes dans des centres de transfert afin d'optimiser leur transport vers le centre de tri.



Centre de tri
Les déchets sont séparés automatiquement et manuellement par matière.

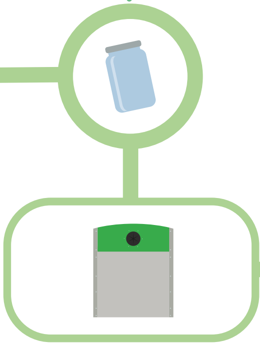


Chaque matière est ensuite envoyée vers sa filière dédiée afin d'être recyclée et revalorisée pour produire de nouveaux objets.

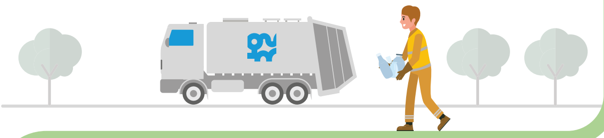




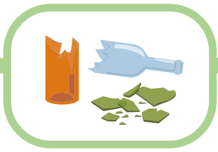
LE VERRE se recycle à l'infini !



Ils sont collectés et regroupés en grands volumes dans des centres de transfert afin d'optimiser leur transport vers le verrier.



Verrier
Le verre est automatiquement séparé des bouchons ou couvercles mais aussi lavé et broyé afin d'être transformé en calcin (débris de verre).



L'ensemble du calcin est ensuite envoyé dans une usine afin d'être fondu à haute température pour mouler de nouvelles bouteilles et des bocaux.

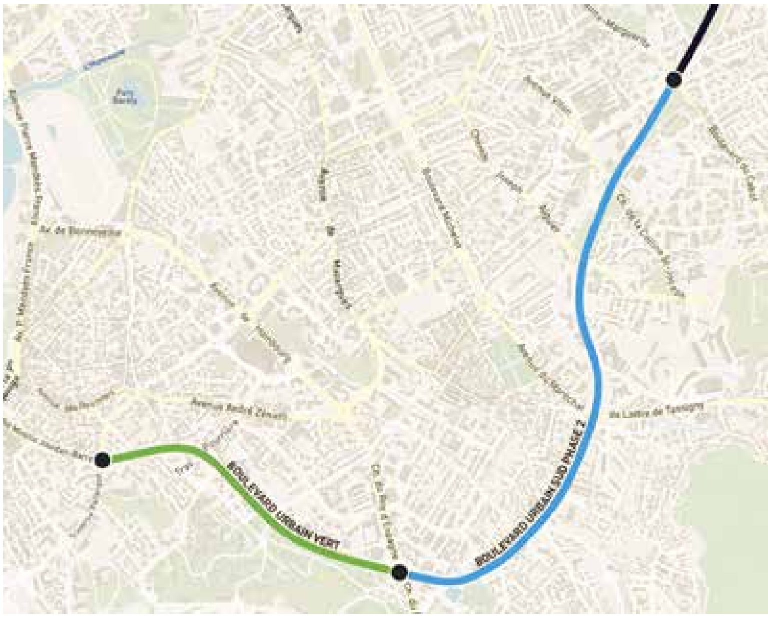




Projets de mobilité au sud et à l'est : la Métropole sur la bonne voie



Soucieuse de répondre aux besoins des Marseillais résidant dans les quartiers Sud et Est de la ville (8e, 9e et 10e arrondissements), la Métropole lance trois projets d'envergure centrés sur la mobilité. Leur objectif : aérer et apaiser l'espace public pour faciliter les déplacements.



1er tronçon du BUS en service
Échangeur Florian <> Bd de Sainte-Marguerite (3,2 km)

2e phase à réaliser BUS + BUV
Bd de Sainte-Marguerite <> traverse Parangon (4,8 km)
BUS = Bd de Sainte-Marguerite <> Roy d'Espagne
BUV = Roy d'Espagne <> traverse Parangon



Didier Réault

Vice-président de la Métropole, délégué à la Mer, au Littoral, au Cycle de l'eau, à la GEMAPI et aux Ports.

« Je me réjouis que le tribunal administratif ait validé notre vision et celle des nombreux habitants qui attendent enfin la concrétisation du boulevard Urbain Sud ! Lors du dernier conseil de la Métropole en juin, nous avons voté une enveloppe de 50 millions d'euros pour engager la reprise du chantier. Ce projet est une nécessité pour mieux connecter les quartiers Sud et Est de notre ville ! »



LE BOULEVARD URBAIN SUD : L'AXE QUI SIMPLIFIE VOS TRAJETS

Amorcé en 2020 pour faciliter les déplacements sud et désengorger le centre-ville, le boulevard Urbain Sud, dit BUS, poursuit son développement. Reliant le boulevard de Sainte-Marguerite à l'échangeur Florian (rocade L2), l'axe va être prolongé entre le boulevard de Sainte-Marguerite et le chemin du Roy d'Espagne. Indispensable aux quartiers qu'il desservira, le BUS sera assorti :

- **de voies réservées aux transports en commun :** une nouvelle ligne de bus à haut niveau de service, le B5, connectera le futur parking relais de la Gaye au tramway T3 et au B1.
- **de 4,8 km de pistes cyclables et de cheminements piétons :** à terme, la « Ligne 7 Rocade » offrira 19 km d'itinéraires cyclables sécurisés entre Cap Pinède et la Pointe Rouge.
- **d'espaces verts** avec la plantation de plus de 3 000 arbres.

➜ Début des travaux : 2026 !

LE BOULEVARD URBAIN VERT : UNE COULÉE VERTE APAISÉE

Le boulevard Urbain Vert, dit BUV, viendra prolonger le boulevard Urbain Sud, du chemin du Roy d'Espagne à la Pointe Rouge, via la traverse Parangon. Cet aménagement apaisé et durable favorisera les mobilités douces, notamment la marche et le vélo. Long de 1,7 km, il s'appuiera sur les voies de circulation actuelles et offrira aux riverains :

- **une piste cyclable visible la nuit :** l'utilisation de peinture photoluminescente en remplacement de l'éclairage public est actuellement à l'étude. Innovante, cette peinture s'illumine dans l'obscurité, elle est écologique (pas d'émission de CO_2) et plus économique (moins chère que l'éclairage public), et elle préserve de la pollution visuelle.
- **un cheminement piéton** au centre de la pinède du Roy d'Espagne : pour valoriser ce bel espace naturel situé aux portes des calanques, la Métropole prévoit plusieurs aménagements, dont la plantation d'arbres supplémentaires qui favorisent l'implantation et la nidification des oiseaux, l'installation d'un mobilier urbain de qualité environnementale, la création d'un parcours santé, la mise en place de jeux pour les enfants et de panneaux pédagogiques de sensibilisation à la nature.

➜ Les études vont se dérouler entre octobre 2024 et juin 2025. Le lancement des travaux se fera début 2026. La mise en service est prévue en fin d'année 2026.

LA VOIE VERTE DE L'HUVEAUNE : 20 KM DE NATURE EN VILLE

Dans l'attente d'accueillir piétons, vélos, rollers, trottinettes… les berges du fleuve, reliant Marseille à Aubagne, vont progressivement se transformer en voie verte, véritable lieu de vie et d'attractivité long de 20 km.

Pour parvenir à cet objectif, de nombreux équipements vont être implantés : belvédères, totems pédagogiques, jeux pour enfants, espaces de détente ou de santé.

Plusieurs étapes d'aménagement :

- La première phase du projet (2022-2026) concerne un tracé de 14 km sur le territoire de Marseille. Dès 2026, des premiers tronçons en bordure d'Huveaune seront aménagés sur les terrains disponibles. Ils seront reliés par des itinéraires piétons et vélos, qui passeront en cœur de quartier.
- À l'horizon 2030, les tronçons complémentaires en bord d'Huveaune seront livrés afin d'aboutir, entre Marseille et Aubagne, à une voie verte entièrement aménagée et connectée aux espaces de vie adjacents.







Vous ne soupçonnez pas tout ce que la Métropole met en place près de chez vous !

Découvrez nos actions menées près de chez vous.



LA MÉTROPOLE ACCÉLÈRE LES OPÉRATIONS DE PROPRETÉ RENFORCÉE À MARSEILLE

Depuis le début de l'année, les agents métropolitains procèdent, chaque semaine, à un grand nettoyage d'une zone définie, en plus de leur travail quotidien. Ces opérations se déroulent dans tous les secteurs de la cité phocéenne dans lesquels la propreté est gérée directement par la Métropole, soit du 4e au 14e arrondissement (15 à 30 zones par arrondissement).

L'objectif de ces actions de propreté renforcée est de traiter des quartiers qui ne font pas l'objet d'interventions aussi fréquentes et régulières que d'autres secteurs de la ville. Pour mener à bien ces opérations d'envergure, d'importants moyens humains et matériels sont engagés et elles sont complétées par les agents en charge de la voirie qui réalisent également divers travaux d'entretien comme du remplacement de mobilier urbain, la reprise d'enrobés ou la réfection du marquage au sol.


Chantier d'extension sud du tramway T3
Place Castellane – Marseille

DU NORD AU SUD, LA LIGNE T3 DU TRAMWAY S'ÉTEND !

L'extension du réseau de tramway s'accompagne de travaux d'aménagement importants, au nord comme au sud. Plus de place pour les piétons et les cyclistes, une circulation apaisée, un meilleur partage de l'espace public… Voici quelques-uns des objectifs des travaux d'aménagement entourant l'extension de la ligne T3.

• Place Castellane (6e)
Les travaux de requalification continuent sur la place avec la pose de La Paupière – banc d'environ 102 mètres imaginé par Ora-ïto, le prolongement de la voie ferrée et la plantation des fosses qui abriteront 36 magnifiques micocouliers (essence d'arbre provençale) dès 2025.

Fin 2024, ce vaste espace pourra de nouveau accueillir les terrasses des restaurateurs et permettre aux piétons de déambuler en toute sécurité.

• Avenue Roger Salengro (2e)
La 2e phase des travaux d'aménagement de la voirie a démarré fin août. Au sud de l'avenue, les rails ont été posés et les travaux d'infrastructure du quai du tramway se poursuivent.

Le raccordement de l'avenue Salengro au carrefour Bougainville est en cours, tandis que les travaux de voirie avancent côté nord en direction de Gèze.

Impasse des Capriers (8e)
Dans le cadre du réaménagement du site Renault Michelet et de la construction de bureaux, de commerces et de 650 logements, les travaux vont bon train impasse des Capriers.

Sur une surface d'environ 2 200 m², le projet consiste dans la création d'un nouvel axe entre le boulevard Michelet et l'allée Johnny Hallyday. Les deux voies, la piste cyclable sécurisée et les trottoirs pour les piétons seront mis en service à la fin de l'année.

Caserne Malpassé (13e)
De septembre à décembre, des travaux permettront la création d'une voie de circulation, visant à desservir la caserne de pompiers existante, et un programme immobilier en cours de construction.

Afin de garantir un temps d'intervention minimal, une file de circulation sera réservée aux véhicules d'intervention dans le sens de la sortie.

DEUX QUARTIERS MÉTAMORPHOSÉS !

Depuis sa création, la Métropole Aix-Marseille-Provence pilote la politique de renouvellement urbain sur son territoire. Menée en concertation avec les habitants, cette action favorise le bien-vivre ensemble, le bien-être individuel et la mobilité verte.

Saint-Barnabé (12e)
Aménagements urbains de qualité, meilleur partage de l'espace public, végétalisation, sécurisation, passage en zone à faible vitesse… tout a été mis en œuvre pour redonner à ce noyau villageois toute son attractivité !

Les Flamants (14e)
D'ici la fin de l'année, près de 5 870 m² seront aménagés pour améliorer votre cadre de vie. Nouveaux cheminements piétons au cœur du quartier, végétalisation et réfection du parking, et création d'une nouvelle voie publique entre les avenues Alexandre Ansaldi et Georges Braque, créeront des espaces publics piétons en cœur de quartier, renforceront la place de la nature et faciliteront les liaisons entre l'esplanade et les espaces verts environnants.

Chantier à venir : Marseille (3e)
Réaménagement des rues Caire et Fourcroy : réfection des trottoirs et de la chaussée, aménagement d'une bande cyclable et réorganisation du stationnement. Création d'une liaison entre les rues Caire et Kléber. Démarrage des travaux en septembre pour une durée de 3 mois.



Rue Montaigne et Place Caire à Saint Barnabé

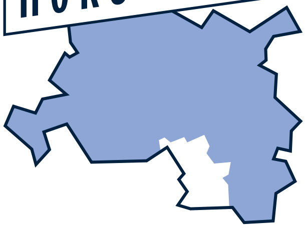


L'ART URBAIN DANS LE QUARTIER DE LA GARE SAINT-CHARLES

Sept artistes ont créé, pendant 3 semaines, des fresques sous le tunnel National et la rue Honnorat pour transformer ce secteur du 1er arrondissement de Marseille, avec l'aide de 170 participants, écoliers comme habitants du quartier, qui ont pris part à des ateliers créatifs.

Ce projet artistique, mené par la Métropole en partenariat avec le pôle de création Méta 2 et le laboratoire culturel La Friche la Belle de Mai, illustre comment l'art urbain peut transformer et valoriser l'espace public, tout en renforçant le lien social et l'attractivité d'un quartier.

HORS MARSEILLE





HORIZON DÉGAGÉ POUR LA ZAC CAP HORIZON

La Métropole Aix-Marseille-Provence porte plusieurs actions pour améliorer l'accessibilité au secteur aéroportuaire, tout en offrant des alternatives au tout-voiture. C'est le cas à Vitrolles autour de la ZAC Cap Horizon, située face à l'aéroport Marseille Provence, à proximité d'Airbus Helicopters et desservie par l'A7.

Avec la création d'un véritable pôle d'échanges multimodal (PEM) centré sur la gare des Aymards, la Métropole encourage le développement des mobilités au sein d'un bassin de vie et d'emploi.

Le PEM est composé d'une gare routière et d'un parking relais (mis en service mi-2025) situé sur la partie haute de la cuesta sur la commune de Vitrolles. À partir de septembre 2025, ces deux équipements seront reliés à la gare SNCF, située dans le quartier Couperigne, par 2 ascenseurs inclinés. La gare routière sera desservie par le Bus à haut niveau de service ZENIBUS reliant Marignane aux Pennes-Mirabeau.

MIEUX CHEMINER, MIEUX CIRCULER !

Avenue du Revestel, à Cassis
Depuis mai, l'avenue du Revestel s'est refait une beauté ! Cette voie très passante présentait des déformations importantes, dangereuses pour les usagers. La Métropole a entrepris des travaux de réparations de la chaussée. Cap sur la plage de l'Arène !

Rue Jules Ferry, à Châteauneuf-les-Martigues
Depuis avril 2024, un nouveau rond-point entre la rue Jules Ferry et la route de Farren facilite le cheminement piéton et encourage la réduction de la vitesse.

Avenue des Carrières – ZA de la Plaine du Caire, à Roquefort-la-Bédoule
Les travaux s'achèvent avenue des Carrières. À partir de septembre, les habitants bénéficieront de cheminements piétons sécurisés et d'une piste cyclable dans le sens montant. La circulation routière sera apaisée grâce à la réduction de la largeur de chaussée.

À venir en octobre

Chemin de Sainte-Brigitte à Ceyreste
D'octobre 2024 à mars 2025, des travaux d'aménagement seront réalisés entre le giratoire d'entrée de ville et l'accès au funérarium. Ils conduiront à la création d'une piste cyclable et d'un cheminement sécurisé pour les piétons, ainsi qu'à l'organisation du stationnement pour les personnes se rendant au parc.

Simiane-Collongue
Sécurisation et fluidité du trafic routier sont au programme des travaux sur l'ancienne RD56 en cours jusqu'en novembre. Un rond-point avec continuité cyclable verra alors le jour.



PROLONGEMENT DU ZENIBUS POUR 2025

Les travaux d'extension du ZENIBUS démarrent en septembre. Inscrit dans la dynamique de développement du bassin de proximité Marignane-Vitrolles, ce projet consiste à remplacer la ligne actuelle par 2 nouvelles lignes prolongées :

- La ligne ZEN A : Plan de Campagne <> ZI des Estroublans à Vitrolles ;
- La ligne ZEN B : Technoparc des Florides à Marignane <> Griffon Clinique à Vitrolles.

UN TERRAIN MÉTROPOLITAIN QUI VA PORTER SES FRUITS !

Engagée dans une politique publique de soutien à l'activité agricole, en lien avec l'alimentation des habitants du territoire, la Métropole met aujourd'hui à disposition de quatre jeunes agriculteurs un terrain agricole sur le lieu-dit « Barbière », à Saint-Victoret – Les Pennes-Mirabeau. Il a été préalablement équipé par la Métropole (électricité et irrigation).

À la suite d'un appel à candidatures lancé à l'automne 2023, deux projets agricoles ont été retenus.

Ils proposent des cultures de légumes et fruits produits en agriculture biologique dans le respect des sols et de la biodiversité, en vue d'une distribution directe et locale, au plus proche des habitants.



Centre hospitalier Edmond-Garcin d'Aubagne

LA SANTÉ D'ABORD !

La Métropole investit pour la santé des habitants du territoire. Deux projets d'envergure permettront bientôt l'ouverture d'hôpitaux à la pointe de l'innovation.

Reconstruction de l'hôpital de santé d'Aubagne
La Métropole s'implique dans la reconstruction de l'hôpital de santé d'Aubagne. Avec un investissement de 10 millions d'euros, elle participe à ce projet colossal visant le regroupement des services de médecine, de chirurgie, de réadaptation ainsi que le service des urgences.

Il prévoit, entre autres, l'ouverture d'une antenne de la maison des femmes de Marseille et d'une maison de naissance – la première de la région !

Nouvel hôpital à Salon-de-Provence
10 millions d'euros ! C'est le financement apporté par la Métropole pour le nouvel hôpital de la Ville de Salon-de-Provence. Première pierre attendue en 2026… en vue de l'ouverture de l'hôpital et d'un village santé doté d'une clinique privée, d'un centre de dialyse et de radiologie.

SAUSSET-LES-PINS : LA CORNICHE RELOOKÉE !

La promenade de la Corniche, voie de desserte locale et touristique qui longe en grande partie le bord de mer, se refait une beauté. Les espaces piétons existants n'étant plus adaptés et les deux-roues ne bénéficiant pas d'espace réservé, une réfection globale de la voirie (trottoirs, revêtements de chaussée et bande cyclable) a été amorcée au début de l'année par la Métropole. Le réaménagement comprend :

- la mise en sens unique de la circulation ;
- l'aménagement d'un double sens cyclable ;
- l'élargissement et la mise en accessibilité des trottoirs ;
- la rénovation de la chaussée et de l'éclairage public.

Depuis août, piétons et cyclistes profitent de ce lieu de promenade et de détente réaménagé.

Concernant la section centrale, la 2e phase des travaux débutera prochainement.



Travaux de la Corniche à Sausset-les-Pins

HORAIRES ÉTENDUS POUR ATHÉLIA À LA CIOTAT

Afin de répondre à la fréquentation importante de la zone d'activités Athélia, les horaires du buspro ont été étendus. Il circule maintenant de 16h à 19h au lieu de 17h à 18h30. Deux arrêts supplémentaires s'ajoutent à la desserte : Rosiers et Petit Roumagoua.

Ses 21 arrêts assurent quotidiennement du lundi au vendredi des connexions avec la gare SNCF de La Ciotat et le domaine de la Tour.

➜ Plus d'info sur lametropolemobilite.fr

LE COUP DE CŒUR

Prix agricole des produits de Provence : un rendez-vous localement gourmand

Onze producteurs et agriculteurs du territoire ont été récompensés à l'occasion de la première édition du Prix agricole des produits de Provence. Créé par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour sensibiliser le grand public aux valeurs exceptionnelles de l'agriculture locale et mettre en avant les produits d'exception du territoire, ce concours a régalé ses participants !



Prix agricole des produits de Provence - Lauréats 2024

Avec plus de 57 000 hectares de terres cultivées, soit 20 % de son territoire, la Métropole Aix-Marseille-Provence bénéficie d'un patrimoine agricole aussi riche qu'étendu. Emblématiques de ce terroir d'exception, de nombreux produits locaux : vins, bières, miels, huiles d'olive, calissons… enchantent le palais des gourmands en recherche d'authenticité. Instauré pour mettre en avant ces incontournables de la gastronomie et valoriser l'excellence de son terroir, le Prix agricole des produits de Provence a récompensé, pour la 1re fois, les meilleurs de l'année 2024. Un véritable coup de projecteur sur les circuits courts !

Seuls, onze ont obtenu les faveurs du jury qui s'est réuni le 21 mai dernier. Étaient présents : Julien Diaz, chef étoilé du restaurant Saisons (1 étoile au Guide Michelin), des élus locaux, des personnalités des médias, des représentants des communes signataires de la charte « Bien manger en Provence », des communes adhérentes au réseau « Nos Cantines durables », ainsi que des agents métropolitains.

Les lauréats ont été annoncés le mardi 28 mai, quelques jours avant l'ouverture du Salon des Agricultures de Provence, durant lequel les visiteurs ont été invités à voter pour leur produit favori. Annoncé le 2 juin dernier, c'est l'huile d'olive AOP fruité noir du Château Calissanne (Lançon-Provence) qui a obtenu le « coup de cœur » du public.

LES 11 PRODUITS RÉCOMPENSÉS ET LEURS PRODUCTEURS :

- Vin rouge AOP : Made in Provence (Puyloubier)
- Vin rosé AOP : Domaine des Diables (Puyloubier)
- Vin rosé IGP : Vignoble du Roy René (Lambesc)
- Vin blanc IGP : Domaine Richeaume (Puyloubier)
- Huile d'olive AOP fruité vert : Château Montaurone (Saint-Cannat)
- Huile d'olive AOP fruité noir : Château Calissanne (Lançon-Provence)
- Miel de Provence IGP polyfloral : Les Ruches du Roy (Simiane-Collongue)
- Bière blonde : Brasserie artisanale de Provence (Rousset)
- Bière ambrée : Brasserie Épicentre (Pertuis)
- Bière blanche : Brasserie Zoumaï (Marseille)
- Calissons d'Aix-en-Provence : Confiserie du Roy René (Aix-en-Provence)

➔ Rendez-vous l'année prochaine pour la 2e édition du Prix agricole des produits de Provence !

POUR MANGER BIEN ET LOCAL, PAS BESOIN D'ALLER CHERCHER LOIN !

- **13 millions** d'euros alloués par la Métropole et ses partenaires à l'agriculture locale ;
- **2 100** exploitations ;
- **57 000** hectares de terres agricoles (20 % du territoire) ;
- **8 100** emplois agricoles ;
- **22 %** des exploitations en agriculture biologique (10 % sur le plan national) ;
- **44 %** des exploitations en circuits courts (hors vins).



« Consciente de l'enjeu majeur que représentent l'agriculture et l'alimentation pour son rayonnement, ses paysages, son économie, sa souveraineté alimentaire ainsi que la santé de ses habitants, la Métropole est engagée dans une politique volontariste afin de soutenir ce secteur d'activité et rapprocher les productions agricoles du territoire de ses habitants. »

Christian Burle,
Vice-président délégué à l'Agriculture, la Viticulture, la Ruralité, l'Alimentation et aux circuits courts,
Maire de Peynier

Adopter une bonne alimentation pour notre bien-être : rien de plus facile. Surtout quand la Métropole cultive l'art de bien manger en organisant des événements qui valorisent les saveurs de notre terroir et facilitent les rencontres entre producteurs locaux et consommateurs.



LES HALLES DE PRODUCTEURS « TERRES DE PROVENCE »

Organisées à Marseille-La Barasse et à Plan de Campagne, les Halles de producteurs sont devenues le rendez-vous incontournable des amateurs de produits locaux, de saison et bien souvent labellisés agriculture biologique (AB). Vendus à prix attractifs par des producteurs situés à moins de 50 kilomètres, fruits et légumes, viandes, charcuteries et volailles, œufs, miels, fromages de chèvre, huiles d'olive, pains, bières... sont de véritables concentrés de Provence.

En favorisant les circuits courts de distribution, la Métropole soutient l'économie locale et le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, des hommes, des terres et des animaux. Et vous permet d'adopter des pratiques alimentaires plus saines !

Plus d'info sur le site de la Métropole
www.ampmetropole.fr

LE SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE

Véritable vitrine de la richesse de notre monde agricole, le Salon des Agricultures de Provence constitue la plus grande ferme à ciel ouvert du territoire. Cette année encore, c'est à Salon-de-Provence que se sont réunis, du 31 mai au 2 juin, exposants, producteurs, professionnels et animaux. Vous étiez plus de 77 000 visiteurs à venir à la rencontre des producteurs locaux et à remplir vos paniers de produits locaux, frais et de saison.

RÉALISEZ UN DESSERT DE SAISON

BÂTONNETS DE GLACE À LA PÊCHE ET AU YAOURT



• INGRÉDIENTS :

4 pêches
4 yaourts nature brassés
80 g de sucre en poudre

• ÉTAPES DE PRÉPARATION :

1. Éplucher, couper les pêches en morceaux. Les mixer avec la moitié du sucre jusqu'à obtention d'une purée fine.
2. Verser dans des moules à esquimaux un peu de yaourt. Faire prendre au congélateur environ 30 minutes, de façon à pouvoir verser une couche de pêche par-dessus sans que les préparations ne se mélangent.
3. Faire de même en 4 ou 5 couches et... « planter les bâtons » !
4. Placer au congélateur 4 heures minimum.
5. Sortir quelques minutes avant de servir !



Paroles des groupes politiques métropolitains

POUR LE GROUPE « POUR UNE MÉTROPOLE DE BIEN COMMUN

Améliorer le service public métropolitain, pour une Métropole du bien commun

La collecte des déchets est l'une des premières préoccupations des habitants. Le groupe « Pour une métropole du bien commun » a donc demandé la mise en place d'une mission d'information sur le sujet, l'objectif étant de rassembler des données claires sur les dysfonctionnements de la collecte et ainsi la rendre plus efficace et plus adaptée aux territoires.

Cette initiative s'intègre dans une démarche de fond que nous avons choisi de porter et d'incarner. Les conclusions de cette mission d'information le prouvent. Un mois durant, Christine Juste adjointe au maire de Marseille en charge de la propreté, présidente de cette mission, Sophie Camard, notre présidente et les autres élus de notre groupe ont eu à cœur de d'adopter une approche constructive et objective dans l'intérêt des habitants.

Le rapport pointe des progrès à réaliser sur les rythmes de collecte, le tri et une envolée des coûts des marchés publics, au regard du service rendu notamment à Marseille.

Parce que le bien-être des habitants prime sur tout, nous souhaitons poursuivre ce travail technique et transpartisan, dans un cadre serein et durable.

POUR LE GROUPE « UNE VOLONTÉ POUR LA MÉTROPOLE »

La Métropole tourne la tête vers un bel avenir

Pour mener de manière plus efficace et efficiente son projet politique, la Métropole a réorganisé son appareil administratif en partenariat avec les Maires des 92 communes.

La révolution des transports, initiée par Martine Vassal, rend le territoire plus attractif favorisant ainsi une mobilité apaisée et respectueuse de l'environnement.

L'investissement de la Métropole pour un futur vertueux et durable lui a permis de recevoir à Bruxelles, le label européen « 100 villes neutres en carbone d'ici 2030 ». Dans cet objectif, elle a également lancé le Lab industrie axé sur la décarbonation des processus industriels et procéder à l'implantation à Fos sur Mer du projet H2Med.

Son engagement dans une planification stratégique intercommunale lui a permis de terminer l'écriture du projet de Schéma de Cohérence Territoriale. Cette vision de l'organisation du futur territoire métropolitain à l'horizon 2040 est la résultante d'un travail partenarial.

Enfin elle s'est fortement impliquée au côté du Département dans la préparation des JO 2024 avec un travail colossal pour la rénovation de la base nautique du Roucas Blanc et des infrastructures d'accueil des sportifs du territoire métropolitain.

La politique exemplaire menée par la Métropole est essentielle dans la transformation de son territoire et l'amélioration de la vie de ses habitants.

POUR LE GROUPE « MAIRES DE PROVENCE »

Face à un contexte institutionnel et législatif instable, garantir l'intérêt communal, c'est plus que jamais garantir l'apaisement et le lien social dont les habitants ont tant besoin.

Les 36 élus du groupe des Maires de Provence représentant 34 communes sur les 92 que compte la Métropole, veillent ainsi ardemment à ce qu'il soit préservé.

Dans ce cadre, nous contribuons en responsabilité aux travaux métropolitains, en étant les porte-parole des réalités de terrain auxquelles nous sommes confrontés chaque jour. Nous veillons à ce que nos communes membres de l'intercommunalité continuent de bénéficier d'une écoute attentive, en étant considérées comme des partenaires autant constructifs qu'essentiels.

La Métropole a vocation à gérer les grandes politiques structurantes : en laissant les actions de proximité à l'échelon communal, elle n'en sera que plus efficace.

POUR LE GROUPE EPIC METROPOLE « ENTENTE POUR L'INTÉRÊT DES COMMUNES MÉTROPOLE »

Ces dernières semaines, l'actualité politique nationale a attiré les projecteurs et toute l'attention. Alors que les élections européennes puis législatives ont rendu leur verdict et laissé notre pays dans une impasse, malgré une participation importante, les élus de proximité que sont les maires, premiers maillons de l'action publique, sont restés fidèles au poste, au travail, pour améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens. Au sein du groupe EPIC, nous avons pour ligne de conduite une volonté d'agir efficacement pour l'intérêt général, que ce soit dans nos communes ou dans l'hémicycle métropolitain, où nous siégeons aux côtés du groupe majoritaire, pour faire avancer nos territoires, en faisant des compromis mais sans compromissions.

POUR LE GROUPE « CENTRISTE ÉCOLOGIQUE ET MÉTROPOLITAIN »

Un engagement ferme pour une Métropole des transitions 100 % au service des métropolitains !

Le GECM souscrit pleinement à l'ambition métropolitaine d'accompagner les transitions, portée par la Présidente Martine Vassal. Pour cela, il soutient la montée en puissance des investissements pour un développement harmonieux du territoire, un déploiement équitable des transports en commun, un soutien à une écologie du quotidien et une protection durable de notre cadre de vie.

POUR LE GROUPE « MÉTROPOLE À GAUCHE »

Cette année, le groupe « métropole à Gauche » a pris part à différents travaux métropolitain. En effet notre groupe a été l'initiative, avec le groupe PMBC, de la création de la commission gratuité des transports et nous avons, entre autres, également contribué à la réflexion de la MIE sur la collecte des déchets métropolitain.

Toujours dans une démarche d'opposition constructive, notre groupe continuera de faire entendre la voix de nos territoires aux services des habitants de nos communes.

POUR LE GROUPE « AIX – PAYS D'AIX »

Les aixois contribuent de manière significative aux recettes fiscales de la Métropole et doivent bénéficier en retour d'aménagements et services. Parmi les sujets importants : la mobilité. Nous souhaitons le BHNS à destination des Milles / la Duranne. Le financement par Marseille en Grand est une bonne chose, il faut maintenant accélérer les études et viser une réalisation rapide.



AGE

SEPTEMBRE - OCTOBRE

Organisés en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, découvrez les événements qui vont rythmer votre automne !

01.09 → 03.10

POLARIS CÉLÈBRE LE DESSIN

Du 1er septembre au 3 novembre, Polaris, centre d'art de la Métropole, consacre la 10e édition de la Saison du Dessin à Gilles Barbier, artiste plasticien incontournable de notre territoire et de la scène artistique internationale, avec l'exposition « Depuis la Terre jusqu'au ciel ».

À travers une scénographie éclatante, vous croiserez les jeux de regard de l'artiste, sous forme d'un cabinet de dessins, de carnets entiers, de pensées journalières et de projets naissants. Ses dessins hors norme puisent leur inspiration dans de multiples sources : histoire de l'art, imaginaire scientifique, littérature, science-fiction, bande dessinée…

Avec Polaris, la Métropole entend renforcer ainsi son rôle de lieu ressource des arts visuels sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence.

Entrée gratuite – Polaris, Forum des Carmes, Istres

Saison 2024-2025

SUIVEZ LE COURS… DE LA MUSIQUE. INSCRIVEZ-VOUS AU CONSERVATOIRE D'ISTRES !

Vous avez des mains de pianiste, la grâce d'une danseuse étoile ou tout simplement la musique dans la peau ? Le conservatoire intercommunal Michel Petrucciani, géré par la Métropole à Istres, accueille tous les Métropolitains de 4 à 99 ans sur des cursus diplômants ou non.

Enseignements disponibles sur les communes d'Istres, Miramas, Fos-sur-Mer, Grans, Port-Saint-Louis-du-Rhône. Inscriptions ouvertes pour la saison 2024-2025 sur

www.ampmetropole.fr

04.09 → 08.09



LE DELTA FESTIVAL : 5 JOURS, 5 SCÈNES, 250 ARTISTES

Pour marquer son 10e anniversaire, le Delta Festival a vu les choses en grand. Du 4 au 8 septembre, les plages du Prado vibreront au son de 250 artistes, de la scène rap à la scène électro en passant par la puissante hard techno. Le plus gros festival du sud de la France promet aux festivaliers une expérience musicale sans précédent en mettant à l'honneur la cité phocéenne. La Métropole Aix-Marseille-Provence est un partenaire historique de l'événement.

Aperçu de la programmation 2024 :
Astrix · Gazo · Justice · Mandragora · Jain · Martin Solveig · PLK · SCH · Sefa · Tiakola · Vini Vici · Vladimir Cauchemar

Billetterie sur www.delta-festival.com

07.09 → 09.09



Prêt à vous jeter à l'eau ?

Que ce soit pour apprendre à nager ou pour rester en forme avec des cours d'aquagym, c'est dans les piscines métropolitaines que ça se passe !

Dès le lundi 9 septembre, vous pourrez vous préinscrire à une activité proposée dans les piscines du pays aixois pour la saison 2024-2025. Cette préinscription est obligatoire et doit être validée avant le dépôt de votre dossier d'inscription dans la piscine concernée.

Retrouvez les piscines gérées par la Métropole et les préinscriptions sur www.ampmetropole.fr

Le 7 septembre, la Métropole tiendra un stand d'information au Salon des sports, au complexe sportif du Val de l'Arc à Aix-en-Provence.

27.09

CAP SUR L'EMPLOI

La Maison de la formation et de la jeunesse de Martigues, animée par la Métropole, organise une journée portes ouvertes le vendredi 27 septembre. L'occasion pour les jeunes et les demandeurs d'emploi de découvrir un lieu unique regroupant plusieurs services et associations œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle, l'orientation, la formation et l'emploi.

D'autres rendez-vous avec l'emploi sont planifiés sur le territoire métropolitain avec le village itinérant « La Place de l'emploi ». Des solutions d'insertion professionnelle y sont présentées, avec une mine d'informations sur les formations, les métiers porteurs et les entreprises qui recrutent.

Prochaines dates :
- 27 septembre à Marseille
- 2 octobre à Aix-en-Provence
- 15 octobre à Aubagne
- 17 octobre à Marseille
- 5 novembre à Port-de-Bouc

Renseignements sur www.ampmetropole.fr

12.10

FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE



C'est le moment de déborder d'imagination ! La 16e édition du Festival de l'Imaginaire se tiendra le samedi 12 octobre de 9h30 à 19h, salle du 4-Septembre à Saint-Cannat. Cette année s'ouvrira sur le thème « Geek Family & autres mondes ». Tout un programme réunissant concours de costumes et de personnages de mangas ou de jeux vidéo, conférences, jeux, battles…

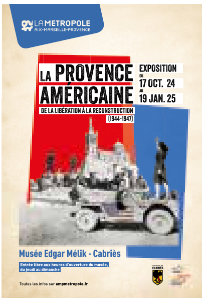
De nombreux auteurs et illustrateurs vous inviteront à entrer dans leur imaginaire, et plusieurs ateliers créatifs vous permettront de développer le vôtre !

17.10 → 19.01

EXPOSITION « LA PROVENCE AMÉRICAINE, DE LA LIBÉRATION À LA RECONSTRUCTION (1944-1947) »

Dans le cadre des 80 ans du débarquement, la Métropole organise une exposition sur la présence américaine en Provence après la Libération. Du 17 octobre 2024 au 19 janvier 2025, le musée Edgar Mélik, à Cabriès, invite les visiteurs à revenir sur cette période méconnue de l'histoire locale, à proximité du camp américain de Calas.

La visite débute avec le débarquement des troupes américaines en Provence et se poursuit jusqu'au départ des Américains et aux premiers travaux de reconstruction, explorant les relations entretenues avec la population française. Cette exposition met en valeur l'engagement des diverses composantes de l'armée française et la singularité de la présence américaine sur le territoire durant ces 3 années (1944-1947).



Entrée libre

26.10

L'Ascension : un tournoi e-sport devant 5 000 spectateurs avec la Métropole !

Avis aux gamers ! Fort du succès de sa première édition, L'Ascension fait son grand retour sur Fortnite et pour la première fois à Marseille avec la Métropole en qualité de partenaire officiel.

Préparez-vous à vivre des affrontements spectaculaires et à assister à un spectacle de haut niveau commenté par les streamers français ZeratoR et Doigby.

Après une phase de qualification, les 60 finalistes se rendront au Palais des Sports de Marseille le 26 octobre pour tenter de décrocher le « cash prize » : prix remis au vainqueur et composé de l'intégralité des gains liés aux abonnements Twitch à la chaîne de ZeratoR. L'an dernier, pas moins de 128 000 euros ont été collectés !

En accueillant la finale de l'Ascension sur son territoire, la Métropole prend une place importante dans l'écosystème du gaming français en pleine croissance.

Billetterie disponible sur le site : www.htdplaces.fr/



LA METROPOLE
Mobilité
35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI
"Avec le covoiturage
augmentez vos revenus
sans demander d'augmentation."
Passager économisez jusqu'à 100 €/mois
Conducteur gagnez entre 80 et 160 €/mois
KAROS
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play
JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION